

Avis public



PROMULGATION **PROJET PARTICULIER PP-112**

AVIS est par les présentes donné que la résolution approuvant le projet particulier PP-112 ci-après décrit a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 2 décembre 2019, est réputée conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de l'agglomération de Montréal et est entrée en vigueur le 4 mars 2020 conformément à la loi.

RÉSOLUTION CA19 170349: approuvant le projet particulier PP-112 autorisant la démolition du bâtiment situé au 5713, chemin de la Côte-des-Neiges et la construction d'un nouveau bâtiment de 6 étages, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 5 mars 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate